Surgères
la lettre d'infos

N°3 - Décembre 2018

ÉDito

Comme dans toute la France, les cloches de l'église de Surgères ont sonné à la volée ce 11 novembre à 11 heures pour fêter le centenaire de l'armistice de la guerre 14-18. Un siècle c'est court, mais suffisant pour oublier. Notre devoir de citoyen est de témoigner pour convaincre les jeunes générations de l'urgence de tout faire pour éviter les guerres et les conflits. C'est dans ce but qu'avec leurs enseignants, les élèves des écoles et des collèges ont animé la cérémonie cantonale au monument aux morts.

Le froid s'installe à peine et pourtant Noël est très proche. Les mouvements sociaux freinent l'effervescence des préparatifs que l'on ressent d'habitude à cette période de l'année, espérons que les semaines à venir soient plus favorables au dynamisme de notre commerce local.

Efforçons nous de conserver à cette fête de Noël la douceur d'une naissance, douceur que nous aurons à cœur de partager avec nos familles et avec ceux qui nous entourent. Accueillir, pardonner, donner, mais aussi recevoir, se réconcilier, regarder autour de soi et avoir l'audace de gestes et d'attentions, pour que la joie de Noël n'ait pas de frontières.

À tous, je souhaite de joyeuses fêtes de Noël et une très bonne année.

Catherine DESPREZ
Maire de SURGÈRES
Vice-Présidente de la CdC Aunis Sud
Vice-Présidente du Département 17

Le Père-Noël arrive dès le 22 décembre

Le Père-Noël fait escale à Surgères pour rencontrer petits et grands, le samedi 22 décembre 2018. Ateliers, animations, spectacle, photos avec le Père-Noël et goûter convivial seront au rendez-vous. Une belle occasion de se rassembler en centre-ville.

Programme de la journée pour nos petits surgériens :

- À partir de 15h, des **ateliers créatifs** animés par Aunis GD et une **fresque de Noël** à personnaliser seront à votre disposition, sur la place de l'Europe.
- À 15h30, un tout nouveau **spectacle «Lucyna, la Fée Magique»** se déroulera sous le chapiteau installé sur la Place de l'Europe. *Veillez à être ponctuels pour ne pas interrompre le spectacle.*
- À 16h30, ne ratez pas l'**arrivée du Père-Noël** sur la Place de l'Europe. Il vous accompagnera jusqu'à la halle métallique pour vous réchauffer autour d'un **goûter animé** pendant lequel un espace photos sera à votre disposition. *N'oubliez pas vos* 📷 *pour immortaliser l'instant.*

Le Goûter des Aînés

Pour son édition 2018, le Goûter des Aînés s'est offert un «voyage» dans la Capitale. La salle du Castel Park s'est alors transformée en Moulin Rouge, pour la présentation d'un **spectacle cabaret** par l'Amicale Laïque de Saint-Georges-du-Bois, dans un décor scintillant. Nos remerciements les plus chaleureux à tous les **bénévoles** pour leur investissement !

Le Jumelage a fêté ses 30 ans

Cette année, Surgères a fêté ses 30 ans de Jumelage avec la ville allemande Wipperfürth !

À cette occasion, les deux maires se sont retrouvés à Surgères pour inaugurer la nouvelle cabine à livres*, Place de l'Europe, ainsi que l'Allée Wipperfürth, située près du lieu symbolique de l'arrivée de nos amis allemands à chacun de leurs voyages.

Ces rencontres ont retracé l'historique du Jumelage et ont mis l'accent sur ces trente années riches en échanges entre nos villes jumelles, qui se retrouveront en mai 2019 pour partager de nouvelles aventures…

** C'est une ancienne cabine téléphonique offerte par la Ville de Wipperfürth à la Ville de Surgères. Elle a aujourd'hui une seconde vie, pour le plus grand plaisir des amoureux de la lecture.*

SURGÈRES la ville

Un nouveau recensement dans quelques jours

Pourquoi se faire recenser ?

- pour connaître la population officielle de chaque commune et savoir combien de personnes vivent en France
- pour connaître le profil des habitants : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...
- pour établir la participation de l'État au budget des communes
- pour définir les politiques publiques : écoles, hôpitaux, moyens de transport, etc.

Quelles sont les dates du prochain recensement ?

Du 17 janvier au 16 février 2019

Comment ça marche ?

Un agent recenseur recruté par la mairie, équipé d'une carte officielle, se présentera chez vous. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. La Ville vous remercie, par avance, de bien vouloir lui accorder votre meilleur accueil.

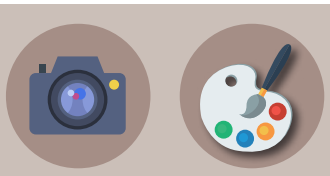

À la recherche de talentueux surgériens

Comme tous les 2 ans, la Ville de Surgères organise l'exposition « Les Surgériens ont du Talent » qui réunit les œuvres de nos habitants.

La 26e édition se déroulera le 29 juin 2019 sur l'Esplanade de l'Europe. Si **vous souhaitez faire partager votre passion pour la peinture ou la photographie et exposer vos créations**, faites-vous connaître auprès du service culturel de la Ville de Surgères, dès à présent, et au plus tard, le 28 février 2019.

Une réunion d'information à l'attention des artistes inscrits sera programmée ultérieurement afin de préciser les conditions d'organisation.

À vos pinceaux et à vos appareils photos…

Élections Européennes

Les prochaines élections Européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union Européenne entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai 2019.

Le saviez-vous ?
Les députés Européens sont élus au suffrage universel direct à 1 tour pour 5 ans.

Du changement pour les inscriptions sur les listes électorales :

A partir du 1er janvier 2019, la loi n° 2016-1048 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue le R.E.U. : Répertoire Électoral Unique, à partir duquel les listes électorales seront extraites avant chaque scrutin.

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription sur la liste électorale, fixée au 31 décembre.

La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales, notamment :

- elle permet aux gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrit sur la liste électorale de la commune ;
- pour les Français établis à l'étranger, elle supprime la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale et que vous souhaitez voter aux élections Européennes, **vous pourrez vous inscrire jusqu'au 30 mars 2019**, selon les modalités définies sur le site internet de la ville.

> Plus d'infos : *Service Élections – 05 46 07 00 23*

Une belle rencontre à la Médiathèque

Vendredi 17 novembre, à la médiathèque, le public a rencontré la journaliste du Canard Enchaîné, Dominique Simonnot, accompagnée de la jeune Amadora (12 ans) pour la présentation de leur livre « Amadora une enfance tzigane » (éditions du Seuil).

« Leur » livre, car la journaliste a repris les témoignages d'Amadora (qui maîtrise la langue française) et de sa mère Romina, retrace les combats quotidiens de cette famille tzigane.

Les échanges chaleureux ont montré, une fois de plus, que la littérature joue le rôle de fenêtre éclairant le monde.

Cœur de Ville : nouvelle phase de travaux prévue début 2019

La dernière phase de travaux prévus dans le cadre de l'aménagement du Cœur de Ville et des Abords du Château commencera au cours du 1er trimestre 2019, pour une durée d'environ 4 mois.

Le reste du parking du Château et le parking des Douves seront alors, à leur tour, entièrement réaménagés pour sécuriser les déplacements des usagers et mettre en valeur le site historique.

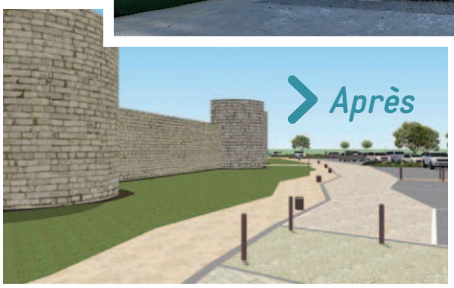

Résidence Seniors : les démarches administratives avancent à grand pas

L'Établissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaine, qui assure la maitrise foncière de la friche industrielle « Sergent Prolac » depuis 2010, a signé une promesse de vente avec la Ville de Surgères, en novembre 2018.

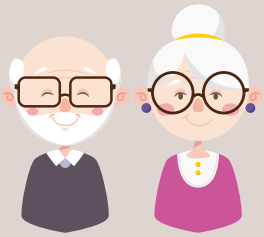

Parallèlement, les restrictions d'usage qui existaient sur le site « Sergent Prolac » ont été levées et le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'intérêt général du projet, le 21 novembre dernier.

La Ville va désormais pouvoir vendre le terrain à la SARL « Les Printanières » pour la réalisation d'une résidence pour seniors.

Réfection du bar de la salle des fêtes

Depuis 2017, le plancher en bois derrière le bar du Castel Park devenait très instable. La Ville a donc procédé au **remplacement du plancher** par une dalle béton carrelée. De plus, le balcon extérieur, situé à l'arrière de la scène, ainsi que les marches d'accès, ont fait l'objet de travaux de stabilisation. Les travaux mettent fin à la campagne de restauration et d'isolation de notre salle des fêtes.

12 places supplémentaires pour se stationner à la médiathèque

Les travaux de rénovation du parking de la médiathèque se sont achevés en octobre. Celui-ci permet d'accueillir **36 véhicules**, soit 12 places supplémentaires. Vous y trouverez également de quoi y attacher vos vélos, en toute sécurité.

4 bornes enterrées pour les ordures ménagères en centre-ville

Afin d'améliorer la propreté de notre centre-ville **4 bornes enterrées, d'une contenance de 5 m³ d'ordures ménagères,** ont été installées (2 places du Château et 2 parking Gambetta) pour les habitants du centre-ville.

Avant d'y déposer vos ordures ménagères, pensez à trier vos déchets !

Plus belles nos rues :

Avez-vous des idées ?

En septembre dernier, la Ville a lancé l'opération « Plus belles nos rues » visant à mobiliser les habitants volontaires pour proposer et mener des actions permettant d'embellir leur quartier en termes **d'entretien et de fleurissement.**

Malgré la publication d'un article dans le dernier magazine municipal et sur le site internet de la Ville, et de la tenue d'un stand d'information lors du Forum des Associations, peu de réponses ont été recensées.

La Ville invite donc, de nouveau, toutes les personnes ayant un projet pour leur quartier et prêtes à le mettre en œuvre, à se signaler en Mairie.

Plantations avec les élèves de l'école Jules Ferry

Des arbres fruitiers vont être plantés, en décembre, **avec des élèves** de l'école Jules Ferry, dans leur établissement. Cette plantation sera encadrée par le service Espaces Verts de la Ville.

Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Du 17 au 25 novembre la Ville a participé activement à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets par de nombreuses **actions de sensibilisation** vers la population et les enfants des écoles.

Cette semaine a été également l'occasion de lancer avec Cyclad, l'opération **« Commerçant Zéro Déchet »** à Surgères.

L'objectif est de favoriser l'utilisation d'emballages réutilisables dans le commerce alimentaire de proximité.

Un autocollant posé dans la vitrine indique que le commerçant accepte de ses clients sacs ou boîtes propres pour protéger ses produits.

Chaque geste compte !

Trop de pigeons en centre-ville

La Ville est confrontée depuis quelques temps à des plaintes de riverains liées à un accroissement de la population de pigeons, notamment en centre-ville, avec les conséquences que cela induit (accumulation de fientes sur les toitures et gouttières engendrant des problèmes d'infiltration d'eau, dégradation des façades et risque sanitaire).

La solution la plus efficace pour limiter la fréquentation de pigeons en centre-ville est de **mener des actions de prévention**.

Ainsi, la Ville demande à chacun d'entre vous de :

- ne pas nourrir les pigeons ;
- éviter leur nidification en fermant les fenêtres inutilisées notamment dans les combles et en obstruant les ouvertures dans les murs susceptibles de permettre leur passage.
- mettre en place des dispositifs de type picots pour limiter les zones de « perchement ».

Libre débat

Chers concitoyens, en cette période hivernale, beaucoup d'entre nous ont du mal à régler leurs factures de chauffage. Les services sociaux font face à des ménages en difficulté de paiement. Or il existe des programmes d'amélioration de l'habitat : les communes et les communautés de communes avec l'aide de l'État peuvent aider les propriétaires à isoler et rénover des logements. Une telle politique manque sur notre territoire qui souffre d'un parc locatif vieillissant. D'autant que le logement est responsable de 30% des émissions des gaz à effet de serre.

Véronique, Florence, Chrystelle, Stéphanie et Younes

Mairie ▪ Square du Château ▪ BP 59 ▪ 17700 SURGÈRES ▪ Tél. 05 46 07 00 23 ▪ mairie@ville-surgeres.fr
www.ville-surgeres.fr ▪ Ville de Surgères
PEFC 10-32-3010 / Certifié PEFC / pefc-france.org - Impression iro 05 46 30 29 29 - www.iro-imprimeur.com - Crédits photos : Ville - 123RF